

# AGISSEZ

## 1. ÉCRIVEZ AU PRÉSIDENT DE LA GUINÉE ÉQUATORIALE :

■ demandez la libération immédiate et inconditionnelle de Gerardo Angüe Mangue, Cruz Obiang Ebele, Juan Ecomo Ndong, Emiliano Esono Michá et Gumersindo Ramírez Faustino ;

■ demandez que ces personnes soient traitées avec humanité pendant leur détention (autorisation des visites par les familles, les amis et les avocats, notamment) et reçoivent un traitement médical si nécessaire ;

■ demandez qu'une enquête soit ouverte sur les allégations de torture et d'autres mauvais traitements en détention, et que les responsables présumés soient traduits en justice.

General Teodoro Obiang Nguema Mbasogo  
Presidente de la República  
Gabinete del Presidente  
de la República Malabo  
République de Guinée équatoriale

## 2. ENVOYEZ UNE LETTRE DE SOLIDARITÉ AUX CINQ PRISONNIERS :

Nous pensons à vous et vous envoyons nos plus amicales pensées, à vous et à vos familles. Nous écrivons au président pour exiger votre libération immédiate et inconditionnelle.

*(Pensando en usted/es - Nous pensons à vous (au singulier et au pluriel)) y le/s enviamos nuestros cordiales saludos a usted/es y su/s familia/s. Le estamos escribiendo al Presidente Obiang pidiendo su libertad inmediata e incondicional [au singulier et au pluriel])*

**REMARQUE : Placez vos lettres dans une enveloppe portant la mention « À l'attention de [nom du ou des prisonniers] » et insérez cette dernière dans une autre enveloppe portant l'adresse ci-dessous :**

Sr Don Fabian Nsue Nguema  
Apartado de Correos 587  
Malabo  
Guinée équatoriale

# CINQ ANCIENS MEMBRES DU PARTI DU PROGRÈS DE GUINÉE ÉQUATORIALE

AMNESTY  
INTERNATIONAL



2009  
AMNESTY  
INTERNATIONAL  
ÉCRIRE POUR  
LES DROITS

AMNESTY  
INTERNATIONAL



Amnesty International  
Secrétariat international  
Peter Benenson House  
1 Easton Street  
Londres WC1X 0DW  
Royaume-Uni

www.amnesty.org  
Décembre 2009  
Index : AFR 24/011/2009

# AIDEZ-NOUS ! CINQ ANCIENS MEMBRES DU PARTI DU PROGRÈS DE GUINÉE ÉQUATORIALE

Cinq anciens membres du Parti du progrès de Guinée équatoriale (PPGE, Partido del Progreso de Guinea Ecuatorial), situé dans l'opposition, sont détenus au secret depuis plus d'un an dans la prison de Black Beach à Malabo (Guinée équatoriale) dans des conditions pouvant s'apparenter à un traitement cruel, inhumain et dégradant.

Gerardo Angüe Mangue, Bonifacio Nguema Ndong, Cruz Obiang Ebele, Juan Ecomo Ndong, Emiliano Esono Michá et Gumersindo Ramírez Faustino ont été arrêtés arbitrairement par les forces de sécurité en mars et en avril 2008. Les six hommes ont été détenus sans inculpation jusqu'à trois jours avant leur procès, qui a commencé le 17 juin 2008. Cinq d'entre eux ont été détenus pendant plusieurs semaines au commissariat central de Malabo avant d'être transféré à la prison de Black Beach, où ils ont rejoint Gerardo Angüe Mangue, qui s'y trouvait depuis son arrestation.

Plusieurs de ces hommes ont été torturés ou maltraités au cours de leur détention avant procès (coups, décharges électriques et suspension au plafond). Ils ont dû signer des déclarations sous la contrainte avant d'être inculpés. Le procès a duré trois jours et s'est terminé le 19 juin 2008. Le 7 juillet, les accusés ont été déclarés coupables de détention illicite d'armes et de munitions. Le procès n'était pas conforme aux normes internationales d'équité.

Une peine d'un an de prison a été prononcée contre Bonifacio Nguema Ndong, qui a été remis en liberté en mars 2009 après avoir purgé sa peine. Les cinq autres hommes ont été condamnés à six ans d'emprisonnement. Aucun élément de preuve n'est venu corroborer les charges retenues contre eux et aucune arme n'a été retrouvée, ni sur eux ni à leur domicile. Le tribunal a rejeté les allégations de ces hommes, qui affirmaient avoir fait leur déclaration sous la contrainte.

Amnesty International considère ces hommes comme des prisonniers d'opinion, qui ont été arrêtés pour leur appartenance passée au PPGE.

Les cinq détenus n'ont toujours pas l'autorisation de voir leur famille, leurs amis ou avocats, car toutes les visites ont été suspendues dans les prisons de Guinée équatoriale depuis décembre 2007. Le rapporteur spécial des Nations unies sur la torture a pu rencontrer ces hommes en novembre 2008. Il a exprimé sa préoccupation au sujet de leur détention au secret de facto qui, dit-il, s'apparente à un traitement cruel, inhumain et dégradant. La nourriture fournie est insuffisante et les soins médicaux sont inexistant. Les visites régulières des médecins ont été suspendues et aucun médicament n'est fourni. Seuls ceux qui tombent gravement malades peuvent être envoyés à l'hôpital.

AMNESTY INTERNATIONAL ÉCRIRE POUR LES DROITS AMNESTY INTERNATIONAL ÉCRIRE POUR LES DROITS  
AMNESTY INTERNATIONAL ÉCRIRE POUR LES DROITS AMNESTY INTERNATIONAL ÉCRIRE POUR LES DROITS AMNESTY INTERNATIONAL ÉCRIRE POUR LES DROITS